

# des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

**27**

Présents et représentés :

**27**

L'An **DEUX MIL VINGT TROIS**, le **VINGT NEUF NOVEMBRE** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-trois novembre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire  
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints  
MME Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Cécile CHAMPION, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM. Davy COATEVAL, David HERRERO, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE, Hugo CHAVANNE, Pierre DEMAISON et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés : M. Jean-Baptiste DELEBECQUE a donné procuration à M. Nicolas BALMONT  
Mme Jacqueline CORRE a donné procuration à Mme Laurence GODENIR  
Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN  
M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Sylvie CATTANEO

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

## LE MAIRE EXPOSE

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy engage un travail d'évaluation et d'évolution du projet de territoire. Afin d'accompagner ce travail de définition, elle a décidé de mettre en place une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Il convient donc de désigner le représentant de la Commune de Doussard, titulaire et son suppléant pour siéger au sein de cette commission.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**VU** le code général des impôts et notamment son article 1609 Nonies C IV,  
**VU** la délibération de la Communauté des Sources du Lac d'Annecy en date du 28 janvier 2021 portant création de la CLECT,  
**CONSIDERANT** la candidature unique de M. Yoann COURSEL en tant que titulaire et de son suppléant M. David HERRERO,

## APRES EN AVOIR DELIBERE

**A l'unanimité – 27 voix pour**

**DESIGNE** les représentants de la Commune de Doussard au sein de la CLECT de la CCCLA comme suit :

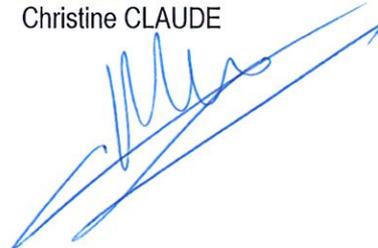
- Titulaire : M. Yoann COURSEL
- Suppléant : M. David HERRERO

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,  
Christine CLAUDE

Le Maire,  
Marielle JUILIEN,




Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :  
Publié le

**N° 2023-106**

**Désignation d'un  
représentant de la  
Commune au sein de la  
CLECT à la CCCLA**